



COMITÉ DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONDIALE

Trente-sixième session

Rome, 11-14 et 16 octobre 2010

RAPPORT DE SITUATION SUR LE PROJET DE MÉCANISME INTERNATIONAL DE LA SOCIÉTÉ CIVILE SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION, POUR LES RELATIONS AVEC LE CSA (COMITÉ DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONDIALE)

1. Le CSA réformé a invité les organisations de la société civile (OSC) à « mettre en place de façon autonome un mécanisme mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition qui fonctionnera comme un organe de facilitation pour la consultation des OSC/ONG (organisations non gouvernementales) et leur participation aux travaux du CSA » (CFS2009/2Rev.2, paragraphe 16). Le présent document est un rapport de situation sur la proposition de constitution de ce mécanisme participant aux travaux du CSA. Cette proposition sera au point pour la mi-septembre et disponible à temps pour la trente-sixième session du CSA, en octobre 2010.

2. Le forum de la société civile organisé parallèlement au Sommet mondial sur la sécurité alimentaire en novembre 2009 (le Forum pour la souveraineté alimentaire des peuples) a chargé les participants des OSC du groupe de contact du CSA de poursuivre leur rôle de relais entre la société civile et le bureau du CSA jusqu'à ce que le mécanisme soit opérationnel et notamment d'élaborer une proposition de mécanisme autonome. Le CIP (Comité international de planification des ONG/OSC pour la souveraineté alimentaire, dont fait partie Via Campesina), Oxfam et Action Aid International, trois organisations de la société civile membres du groupe de contact, ont pris l'initiative de mettre en place un comité de rédaction pour faciliter le développement du mécanisme mondial.

3. Le comité de rédaction a établi une version préliminaire du mécanisme qui a été largement distribuée en mars 2010 par courriel et sur des sites Internet en anglais, en français et en espagnol. Le projet a aussi été examiné au cours de nombreuses réunions, par exemple lors du Forum paysan du FIDA (février 2010), de la réunion annuelle du CIP et d'une réunion publique destinée aux organisations concernées juste après la réunion du CIP (mars 2010), d'une consultation visant à mettre à jour le Cadre d'action global de l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire (mai 2010) et des consultations de la société civile organisées parallèlement aux conférences régionales de la FAO.

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.

La plupart des documents de réunion du CSA sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org/cfs. Les documents sous forme électronique seront remis aux délégués au moment de l'inscription.

4. Le comité de rédaction a reçu de nombreux commentaires par courriel ainsi que des contributions produites lors des réunions citées précédemment. Ces remarques et observations ont été examinées par le comité de rédaction qui les a insérées dans une première version du projet de mécanisme mondial lorsqu'un consensus a été trouvé entre les membres du comité. Un tableau reprenant toutes les suggestions reçues a alors été élaboré et largement diffusé début août avec cette première version (en anglais, en français et en espagnol). La date limite pour l'envoi des observations relatives à cette première version était le 31 août 2010. Le comité de rédaction préparera une deuxième version du projet en utilisant ces nouvelles contributions. Le mécanisme mondial sera en outre évalué et remanié au bout d'un an d'existence.

5. Le document final relatif au mécanisme mondial, c'est-à-dire sa deuxième version, sera prêt à la mi-septembre et sera traduit dans les langues officielles de la FAO. Largement distribué dès cette date, il sera distribué aux délégués à la trente-sixième session du CSA. Accompagné d'une demande d'approbation de la part des organisations de la société civile, il sera notamment présenté à cette fin aux OSC présentes au Forum des OSC précédant la trente-sixième session du CSA.

6. Le Comité de coordination du mécanisme mondial sera mis en place lors du Forum des organisations de la société civile. Étant donné le large éventail de parties prenantes et la nature innovante de cette entreprise, le mécanisme mondial aura besoin de temps et d'expérimentation pour venir à bout de diverses questions. Il est cependant essentiel que le mécanisme fonctionne durant la réunion annuelle du CSA en octobre 2010 de façon à garantir une réelle participation de la société civile à la prise de décisions lors de la session plénière d'octobre et aux très importants travaux dont le Bureau du CSA et le groupe consultatif seront chargés à partir de la mi-octobre. La première année « expérimentale » permettra aux participants de mieux saisir le fonctionnement du mécanisme et, à la suite d'une évaluation réalisée au bout d'un an, celui-ci pourra être remanié alors qu'un nouveau Comité de coordination pourra être sélectionné (pour une période de deux ans, conformément au règlement intérieur du CSA). Tous les efforts seront cependant réunis au cours de cette première année pour garantir un processus aussi complet et transparent que possible en matière de sélection des membres du Comité de coordination, des membres du groupe consultatif du CSA, des participants aux sessions plénières du CSA et plus généralement pour faciliter la participation du plus large éventail d'acteurs de la société civile aux travaux du CSA.

7. La première version du projet de mécanisme mondial aborde les points suivants:

- Rôle et fonctions
- Principes d'organisation
- Participants au processus du CSA
- Gouvernance et structures
- Attribution des sièges des représentants de la société civile lors des sessions plénières
- Communication
- Ressources nécessaires
- Obligation redditionnelle et évaluation

Action Aid

Le Comité international de planification des ONG/OSC pour la souveraineté alimentaire (CIP)

Oxfam